

Taux intérêt jugement prud'hommes

Par Marcoo12, le 23/01/2022 à 09:40

Bonjour,

J'ai gagné un procès contre mon ancien employeur. Je voulais savoir les taux d'intérêts qui s'appliquent, pariculier ou professionnel ?

Merci.

Par Tisuisse, le 24/01/2022 à 13:01

Bonjour,

Le greffe de votre tribunal vous donnera réponses.

Par morobar, le 25/01/2022 à 12:05

Bjr,

[quote]

s taux d'intérêts qui s'appliquent, pariculier ou professionnel?

[/quote]

La distinction nn'existe pas. Il y a un calcul d'intérets au taux légal.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F783